



Compte rendu du conseil d'école n°1 Maternelle de Nolay fait le mardi 4 novembre 2025

Maternelle :
0210744V@ac-dijon.fr
Tel : 03.80.21.71.42
Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h35

- **Présents :**

- * École maternelle : Mme Peultier (directrice), Mmes Fauvé et Gross (enseignantes)
- * Représentants de parents d'élèves (RPE): M Bensaci et Mmes Enkaoua, Orecchio et Chevreau
- * Mairies : Mmes Bagou et Nicolas (Nolay), Mme Picard (Change), Mme Dumont (Aubigny-la-Ronce) et Mme Deguin (Cormot-Vauchignon)
- * Communauté d'agglomérations de Beaune (Service accueil et restauration périscolaire) : M Larue (responsable ACM)

Personnes excusées:

M Vanderstuyf (IEN de la circonscription de Beaune), Mme Beroujon (enseignante, décharge de Mme Peultier) et Mme Amiot (Maire d'Epertully)

- **Désignation du secrétaire adjoint de séance :**

C'est M Bensaci qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à l'Inspection et à la Communauté d'Agglomérations.

- **Résultats des élections de représentants de parents d'élèves (résultats et organisation) :**

- * 64 personnes ont voté sur 80 parents d'élèves soit un taux de participation de 80%
Mme Peultier remercie les RPE présents pour le dépouillement.
Le vote s'est fait par correspondance uniquement impliquant un gaspillage de papier.
Cette organisation a été choisie car le vote par voie électronique impliquerait à ce jour des frais supplémentaires pour les Mairies.
- * Les représentants de parents d'élèves élus sont M Bensaci Rachid, Enkaoua Virginie, Orecchio Élodie et Chevreau Céline.

- **Organisation pédagogique, rappel des effectifs de cette année et campagne de prévision des effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2026**

L'école accueille cette année 43 élèves répartis de la façon suivante :

- 20 PS/MS (avec 10 PS et 10 MS) dans la classe de Mme Peultier Emilie et Mme Beroujon Nolwenn qui décharge Mme Peultier 12 jours dans l'année pour lui permettre de faire son travail administratif (soit environ un jour par mois).
- 23 MS/GS (avec 8 MS et 15 GS) dans la classe de Mme Fauvé Laurence

Une campagne de prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2026 a été menée. D'après les informations communiquées par les mairies, 43 élèves seraient susceptibles d'être présents le jour de la rentrée du 1^{er} septembre 2026 : 15 PS, 10 MS et 18 GS. Mme Peultier insiste sur le fait qu'il est important de lui communiquer s'il y a des nouvelles familles qui s'installent en cours d'année dans les communes avec des enfants nés en 2023, 2022 et 2021 afin d'en rendre compte à sa hiérarchie.

- **Règlement intérieur de l'école**

Le conseil d'école a apporté des modifications au règlement intérieur :

- une charte du parent accompagnateur a été annexée au règlement

- <<Pour les enfants âgés de 2 ans révolus au jour de la rentrée scolaire, l'admission est prononcée en fonction des places disponibles et de l'état de santé, de maturation physiologique et psychologique qui doit être compatible avec la vie collective en milieu scolaire.>> a été remplacé par << Pour les enfants âgés de 2 ans révolus au jour de la rentrée scolaire, l'admission en TPS est prononcée en fonction des places disponibles, des conditions d'accueil de l'école (et donc avec l'avis de l'équipe pédagogique et éducative) et de l'état de santé de l'enfant qui doit être compatible avec la vie collective en milieu scolaire.>>
Ce nouveau règlement a été voté à l'unanimité.

* Les parents d'élèves souhaiteraient que les conditions de propreté demandées pour l'inscription des enfants à la cantine soient mises en relief afin d'éviter les mauvaises surprises à la rentrée. Ils regrettent qu'il n'y ait pas de concordance entre l'école (qui accueille les enfants avec couches) et le service périscolaire à ce sujet.

- **Projet d'école (année 2025-2026) et suivi des élèves**

Le projet d'école élaboré à partir de l'évaluation d'école menée en 2022/2023 est consultable sur le site de l'école.

Chaque année, un bilan chiffré est fait et apparaît dans ce document.

Le projet d'école a en grande partie pour mission la réussite de tous les élèves.

Cette année encore, de nombreuses actions seront menées dans ce sens :

- * les rencontres parents enseignante courant mars
- * des échanges ou rencontres parents enseignante dès que cela semble nécessaire
- * des observations du fonctionnement de la classe par les parents
- * des APC
- * des PPRE
- * des suivis avec l'enseignante RASED
- * des échanges avec la psychologue scolaire, avec le réseau PAS et avec les partenaires extérieurs avec l'accord des familles
- * des équipes éducatives
- * des équipes de suivi
- * des aménagements (matériel, emploi du temps....)
- * des liaisons GS-CP
- * une mise en valeur de métiers ou savoirs spécifiques de parents
- * des interventions sur des thèmes en rapport avec le parcours santé (sommeil et/ou nutrition...) auprès des enfants mais également des parents

Afin de mettre en valeur tous les projets EDD (Éducation au Développement Durable) menés à l'école maternelle de Nolay depuis plusieurs années, l'école maternelle va solliciter le label E3d auprès de l'académie.

- **Sécurité (exercices et PPMS) et protocole canicule**

→ L'exercice incendie n°1 a été fait le 26 septembre 2025. Alarme déclenchée à 10h05 (date et heure connues des enseignantes). Il n'a fallu qu'une minute pour évacuer les locaux, rassembler tout le monde dans la cour de récréation et faire l'appel.

L'exercice s'est déroulé dans le calme et s'est bien passé.

Un deuxième exercice devra être réalisé avant le 20 décembre 2025 (date connue mais heure inconnue de l'équipe).

→ Le PPMS a été envoyé à la mairie, à l'assistante de prévention de la circonscription de Beaune ainsi qu'au correspondant sûreté de l'école. Ce document a pour objectif de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur, externe à l'établissement. Ce plan définit notamment des lieux de confinement ou de regroupement, les procédures conservatoires devant être mises en place et les conseils de gestion de la crise dans l'attente de l'intervention des secours.

* Un exercice "attentat-intrusion" devra être réalisé entre le 3 novembre et le 20 décembre. L'objectif sera de rester cachés de la personne désignée 2 à 3 minutes sans faire aucun bruit. En amont, un travail en classe est mené pour aborder la nécessité de se cacher selon les circonstances à partir d'albums de jeunesse ou sous forme de jeux...

* un exercice "Risques majeurs" devra être réalisé entre le 5 janvier et le 6 février 2026.

→ Le réchauffement climatique implique d'établir un protocole en cas de canicule.

M Larue précise qu'un protocole a déjà été élaboré côté service périscolaire.

Un protocole commun serait souhaitable.

Mme Peultier remercie la Mairie pour l'achat de ventilateurs en urgence (ainsi que certains parents qui ont prêté les leurs) afin de supporter la vague de chaleur de juin dernier.

Mme Peultier précise que l'achat d'un plus grand nombre de ventilateurs serait souhaitable. L'équipe enseignante indique que le préau et les arbres présents dans la cour offrent assez d'ombre pour que les enfants puissent jouer en extérieur ce qui est très appréciable. Des jeux d'eau sont installés à l'extérieur, à l'ombre. Les enfants sont régulièrement "arrosés" avec le tuyau et des pulvérisateurs. Des verres d'eau sont proposés régulièrement dans la journée. Les préconisations nationales sont communiquées aux parents notamment concernant l'habillement (vêtements amples et clairs).

Améliorations possibles :

- une solution est à trouver pour les fenêtres non protégées par des volets roulants ou par une avancée. Mme Bagou va essayer de se renseigner sur les solutions existantes dans les autres écoles ou bâtiments à ce sujet (film miroir sans tain, brise soleil...) pour éclairer le choix à faire (prix / efficacité).

- l'ouverture des fenêtres la nuit permettrait d'abaisser la température même si le système oscillo-battant ne favorise pas les courants d'air. Mme Bagou doit se renseigner auprès de l'assurance pour connaître la protection existante en cas d'infraction dans ces circonstances. Le protocole canicule sera de nouveau à l'ordre du jour au deuxième conseil d'école pour rédaction.

- **Coopérative scolaire (rappel de son utilisation et bilan des comptes)**

* Au 31 juillet 2025, il y avait 6022,36€ sur le compte de la coopérative.

* Depuis le début de cette année scolaire, 521,96€ ont déjà été dépensés : ingrédients, abonnements presse, jeux, sacem, assurance et adhésion OCCE

* L'équipe enseignante remercie les familles pour leurs dons à la coopérative, à ce jour, 340 € ont été reçus. Mme Peultier rappelle que les dons peuvent être faits tout au long de l'année et que des ventes (vente des photos de classe par exemple) seront également proposées au cours de l'année pour aider au financement des sorties, spectacles...

* Cette année, 1500 € seront dépensés pour l'achat d'équipements artistiques et sportifs pour la cour de récréation afin de développer la coopération, améliorer les interactions et réduire les conflits.

M Larue informe que le service périscolaire a acheté des jeux de cour pour les mêmes raisons.

* L'équipe enseignante remercie l'ensemble des mairies pour leurs subventions versées sur le compte au cours de l'année scolaire.

* Une demande exceptionnelle sera adressée aux mairies pour le renouvellement de l'ordinateur portable de la salle de vidéo-projection. L'équipe enseignante prendra conseil auprès de M Compagnon (réfèrent informatique à l'école élémentaire) et fera appel à son ERUN pour déterminer l'ordinateur le plus compatible avec l'usage souhaité parmi les ordinateurs proposés par la mairie : Mme Bagou a demandé à l'équipe enseignante de regarder sur le site de "Urgence informatique".

Mme Fauvé informe que les ordinateurs utilisés par les élèves sont obsolètes. Avant de faire un appel aux dons, Mme Picard va se renseigner auprès du collège et voir s'il n'est pas possible d'en récupérer dans le cadre du renouvellement du parc informatique.

* L'équipe enseignante remercie l'Association de Parents d'Élèves pour le don de 500€.

- **Projets, sorties, spectacles, événements passés et en prévision**

L'équipe enseignante rappelle que les photos et vidéos sont publiées sur le site de l'école tout au long de l'année.

* Cette année encore un travail sur le thème de la musique sera mené dans chaque classe : lectures d'albums, écoutes musicales, utilisation d'instruments, fabrication d'instruments, chorale, spectacle "Professeur Totoche" à l'école (le 1^{er} décembre 2025), spectacle "Sensible" au petit théâtre de l'Arc au Creusot (le 24 avril 2026), ...

De plus, un spectacle des élèves de l'école maternelle aura lieu à l'école maternelle, au cours de la dernière période (fin mai ou début juin, la date est à définir) et sera présenté aux parents, frères et sœurs uniquement. En effet, le grand spectacle proposé les années précédentes en toute fin d'année scolaire avec l'école élémentaire ne respecte pas les besoins des élèves qui sont fatigués en cette fin de période, subissent souvent la canicule, sont trop impressionnés par la foule de personnes que cela représente... De plus, les conditions de sécurité n'étaient pas optimales et généraient beaucoup de stress et d'aménagements de la part de l'équipe.

Mme Fauvé travaillera tout au long de l'année sur le thème du loup. Elle abordera le conte musical "Pierre et le loup" permettant également une sensibilisation aux animaux sauvages et leurs lieux d'habitat.

* Comme chaque année, un travail autour du jardin sera mené dans les classes. Mme Peultier a inscrit sa classe au concours "École de la planète" organisé par la Maif. De plus, une citée des vers de terre et une biosphère seront présentes dans sa classe pour observer le fonctionnement des sols et le cycle de l'eau (indispensables à la vie sur Terre).

* Cette année encore chaque classe participera au jeu de défis écologiques proposé par l'association "Ma Petite Planète" du 17 novembre au 8 décembre en grande collaboration avec les parents que l'équipe enseignante remercie par avance pour son engagement. Une sortie sur la voie verte sera organisée pour ramasser et trier les déchets le 17 novembre pour les élèves de Mme Peultier et à une autre date qui reste à définir pour les élèves de Mme Fauvé.

* Le 17 novembre, une intervention sera faite dans la classe de Mme Fauvé sur le thème du handicap et plus largement de la différence.

* A l'occasion de la journée mondiale de l'enfance le 20 novembre, un travail sur la vie affective et relationnelle sera fait à partir d'un album. Pour rappel, en maternelle, les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées.

* A l'occasion de la journée de la laïcité le 9 décembre, un atelier sur le thème "Croire ou savoir" sera mené dans les classes.

* L'équipe enseignante souhaite de nouveau organiser une soirée "jeux de société" avec les familles courant décembre (date à définir) dans la salle de motricité de l'école.

A cette occasion, les élèves chanteront quelques chansons apprises, les familles pourront voir l'exposition des posters GoodPlanet "Objectif de développement durable" et déposer, s'ils le souhaitent, des denrées alimentaires et des produits d'hygiène pour les Restos du cœur.

* Le vendredi 6 mars 2026, soit deux jours avant la journée de la femme (dimanche 8 mars), les mères, grands-mères, tantes, ... exerçant un métier scientifique seront invitées à venir le présenter aux élèves de l'école maternelle. Cela sera une des actions menées cette année dans le cadre du plan "filles et maths" du Ministère de l'Éducation Nationale.

* Chaque classe se rendra deux fois à la bibliothèque municipale afin de découvrir et se familiariser avec le lieu pour certains mais surtout emprunter des albums pour la classe. L'équipe enseignante remercie la bibliothécaire pour son partenariat avec l'école en recherchant, réservant et lui prêtant des albums sur les thèmes demandés

- **Remerciements et suivi des demandes de travaux**

* L'équipe enseignante tient à remercier sincèrement la secrétaire de mairie pour l'ensemble des photocopies couleurs demandées ainsi que M Benoît et son équipe pour l'ensemble des travaux menés à l'école : aménagement de la salle de vidéo-projection, occultation des fenêtres hautes dans cette salle, installation du lino "tapis de voiture" contre le mur du préau, installation d'un récupérateur d'eau pour solutionner le problème de "douche" dans la cour de récréation, abaissement des rideaux dans la salle de motricité et toutes les autres réparations.

* Mme Bagou précise qu'il n'y avait pas de budget alloué cette année pour le remplacement du toboggan de la cour de récréation.

* Les enseignantes remercient sincèrement les mairies d'avoir accepté la présence de deux ATSEM pour deux classes sur l'ensemble des heures scolaires. Cela permet de meilleures conditions d'accueil pour le bien-être et la réussite des élèves.

Fin du conseil d'école à 20h18.